



Union du corps enseignant secondaire genevois - UCESG
Rue de la Tour-de-Boël 6 - 1204 Genève
022 311 84 85 - secretariat@union-ge.ch
www.union-ge.ch

**PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU COMITE du 16 janvier 2017,
au local de l'UNION, Tour-de-Boël 6 à Genève**

Présents : **Bureau :** Marzia FIASTRI, Jean-Pierre MARTINET, Jacques BASTIANELLI et Waël ALMOMAN

Associations

Collège Voltaire-AMV	Cyril FLUCKIGER
Collège Claparède-ECLA	Philippe MAUNOIR
Collège de Saussure-AMDES	Jacques NICOLA
Collège-ECG de Staël-AMSTAEL	Florence BRÜTSCH
CEC André Chavanne-ECHA	Bastian BISE et Marzia FIASTRI
CEC Emilie Gourd-AMEG	Jacques BASTIANELLI
EC Nicolas Bouvier-AMB	Jean-Pierre MARTINET et Waël ALMOMAN
EC-ECG Aimée-Stitelmann-AMSTIT	Jean-Paul STOIANOV
ECG Henry Dunant-AMEHD	Julie REPOND
ECG Ella Maillart-AMEM	Eric HALDI
Etablissement Lullin-APPEL	Bastian BISE

Excusés : Collège Sismondi-AMS Maité PEREZ BACQUE
Collège A. Rivaz-AMECOPAD Daniel GROSSEN et Philippe WALKER
ACPO CTP-AMAC Eric COMET
Espace-Entreprise-AFEE Miguel FERNANDEZ

Rédaction du PV : Jean-René HULMANN, assistant du Bureau

Présidence : Jacques BASTIANELLI

1. **Approbation du PV** du 5 décembre 2016

Avec l'intégration de la demande de modification proposée par Jacques N., le PV est approuvé avec remerciements à son auteur.

2. **Informations :**

• **COFOPO**

La formation continue, désormais hors temps scolaire, a fortement baissé (l'offre a été réduite de 50% ; auparavant 10% d'annulation de cours, désormais 40% ; avant 1'500 personnes inscrites contre 550 cette année). S'il n'y a pas un minimum de 12 inscrits pour un cours, on relance un appel qui, s'il n'aboutit pas aux inscriptions minimales requises, conduit à l'annulation du cours. De nombreuses formations ont ainsi été annulées y compris des formations prisées tant des enseignants que des formateurs.

De même, les projets personnels, avec décharge en temps, ont également sauté. Une partie du rôle de la COFOPO est ainsi devenu caduque. Les grands séminaires institutionnels organisés sur des thèmes comme la Shoah ou le calvinisme avec invitation d'intervenants réputés deviennent difficiles à organiser du fait de la crainte de ne pas avoir suffisamment de participants. Les chiffres exacts sont disponibles, mais ne nous ont pas été fournis.

Eric H. : formations du SEM (Service écoles-média). Comme de nombreuses formations du SEM sont données « en ligne » celles-ci ont vu leur fréquentation diminuer moins fortement que ce que l'on aurait

pu craindre. Mais la disparition des contacts personnels a fortement diminué l'intérêt des formateurs à organiser de tels cours. Le mode de défraiement a également changé. Désormais ce sont les heures effectives de travail qui doivent être notées et payées.

Florence B. : certaines formations se déroulent désormais en format réduit sur une demi-journée au lieu d'une journée entière. Forte diminution de l'attractivité de ces formations menées au pas de charge. Tous les conseils du cycle auront lieu désormais les mercredis après-midi. Résultat, il ne reste que le samedi pour les formations !

Question : le résultat de cette réforme est catastrophique pour la formation continue, est-il possible de revenir en arrière ?

L'idée est d'attendre un premier bilan officiel et complet pour voir comment on continue. On veut savoir combien a été économisé. Sur cette base, l'UNION va entamer une négociation. Un abandon complet de la réforme semble impossible mais un recadrage est possible.

Jean-Paul S. : Il a entendu dire qu'on forcerait des enseignants d'école de commerce à suivre des formations continues ? On se renseigne. *Hors séance : de jeunes enseignants de Nicolas-Bouvier ont été fortement incités à suivre une formation donnant l'autorisation de rédiger les examens de compétence U-CH (certification de compétence professionnelle en outil bureautique).*

• Commission admission CO-ES II

On nous a présenté un projet d'avancement des inscriptions pour l'ES II. La date de préinscription d'avril deviendrait, sauf demande particulière, une inscription définitive.

Au final l'Union n'a pas soutenu la solution proposée. Le projet présenté n'apportait finalement aucune simplification et pourrait même alourdir le processus pour les ECG et les CFPCOM (doubles inscriptions pour tout le monde).

Il y a une divergence entre les directeurs concernés et la DG. C'est finalement Anne Emery Torracinta (AET) qui devra trancher et ceci assez rapidement. L'important sera de diffuser rapidement la décision finalement prise.

• CP ECG

La plus grande partie des discussions a porté sur les effectifs dans les classes et les cours. **L'ensemble des dépassements d'effectifs constaté à ce jour est annexé au présent PV.**

Commissions de rédaction d'examen : les décharges existent déjà pour la rédaction de 8 examens.

Pas d'avancée pour le prolongement de la formation jusqu'à 18 ans. Le rapport de bilan n'est pas encore terminé.

• B 5 10 04

Nouvelle proposition du secrétariat général sur les retenues en cas de grève avec la présentation d'un nouveau document. Une discussion s'est engagée afin d'améliorer ce document et toutes les propositions de nos associations ont été acceptées par Marie-Claude Sawerschel. AET a donc décidé d'avancer sur la voie du compromis négocié même si celui-ci n'a pas été accepté par toutes les associations.

Accord sur l'emploi : priorité à l'engagement. Nos associations ont dénoncé le fait que les accords sur l'emploi n'étaient pas respectés car au moins une personne formée n'avait été ni auditionnée ni à fortiori engagée alors que des stagiaires ont été engagés. Proposition de nos associations : s'il y a des raisons majeures pour ne pas engager une personne formée il faudrait saisir une commission ad hoc pour en discuter et les justifier. Les personnes engagées qui ne donnent pas satisfaction ne sont pas encore fonctionnaires et peuvent donc facilement être licenciées (temps d'essai). Le comité suit le Bureau sur cette orientation.

• Commission Cahier des charges des maîtres-adjoints

Une consultation des maîtres adjoints membres de l'UNION sera organisée. Si la majorité approuve ce cahier des charges, l'UNION l'acceptera malgré les réticences du Bureau. **Demande d'un retour pour le 27 février 2017 (prochaine réunion du comité)**

• CARTEL

Le CARTEL aura besoin de renforts au niveau de son bureau. Nous n'avons pas de confirmation des dégrèvements pour le président du CARTEL. Pas de confirmation non plus pour les 11 heures de dégrèvement FEG. Si les dégrèvements du Cartel sont remis en question, ce sera également le cas pour ceux de la FEG.

Le CARTEL va être reçu par une commission du Grand Conseil sur un projet de loi pour modifier les montants des subventions pour le paiement des annuités du personnel du secteur subventionné qui ne sont, actuellement, financées qu'à 80%.

3. Discussions :

• Envoi direct des UNION Info par le secrétariat, intérêt de quelques associations ?

Normalement, l'UNION info est à distribuer à tous les enseignants. Quelques associations sont en veille. Question : est-ce que l'UNION Info pourrait être envoyé directement par le secrétariat à tous les enseignants de certaines écoles? Est-ce que des associations sont volontaires pour la mise en place d'une telle solution ?

Avec l'ajout d'une brève présentation du contenu de l'UNION-Info (les thèmes principaux), les associations suivantes sont d'accord avec la proposition d'un envoi direct à tous les enseignants de leurs écoles :

Collège et ECG de Staël	AMSTAEL
Collège Voltaire	AMV
ECG Ella Maillart	AMEM
CEC André Chavanne	ECHA
CFP Commerce Nicolas-Bouvier	AMB
EG et ECG Aimée-Stitelmann	AMSTIT

• Participation des enseignants à l'Assemblée des délégués de la CPEG

Un groupe de travail Cartel-Conseil d'Etat a été constitué. La première séance du 12 janvier n'a débouché sur aucune avancée. Concernant la participation de l'UNION à l'Assemblée des délégués de la CPEG, le comité et le bureau se sont posés la question d'une démission générale. On en a parlé au Cartel qui, de son côté rejette une telle solution. Décision est prise d'inviter Michael Paparou, actuel vice-président de la CPEG, à la séance du comité du 27 février 2017 afin d'échanger sur les questions institutionnelles liées à notre participation à cette AD, notamment l'utilité de cette assemblée. Il a d'ores et déjà confirmé sa venue.

Florence B. relève l'utilité en particulier des séances de préparation aux AD qui permettent de s'informer, d'échanger et de récolter des informations utiles pour les collègues. Ces séances ont été trop peu nombreuses ces derniers mois.

Jean-Pierre M. : une fenêtre d'opportunité intéressante s'ouvre pour l'UNION dans l'optique d'une démission massive. En effet les élections d'une nouvelle assemblée auront lieu du 1^{er} au 12 juin 2017. Notre démission ne serait ainsi effective que quelques mois mais permettrait de montrer notre mécontentement.

L'UNION prendra une décision collective à la suite de la visite de Michael Paparou.

Rente-pont et éventuel abandon de la mesure : aucune information à ce jour mais comme cette mesure reste bénéficiaire pour l'Etat on peut espérer qu'elle ne soit pas abandonnée.

• Mobilisation : RIE III et proposition d'une action de lâcher de ballons

Les associations suivantes sont disposées à participer à l'action proposée (lâcher de 50 ballons par école « NON à RIE III » le 30 janvier à 12h00 et 12h30 : CEC André Chavanne-ECHA ; ECG Henri Dunant-AMEHD et CEC Emilie-Gourd-AMEG.

Un UNION-Info spécial RIE III a été préparé et distribué début janvier 2017. Il est proposé d'envoyer cet UNION-Info aux associations de parents d'élèves.

Proposition d'ajouter quelques liens vers des articles intéressants et liés à RIEIII (exemples des cantons de Lucerne et Neuchâtel).

- **SCORE, CPEG**

SCORE : pas de nouvelles. *Hors séance : le PL devrait être déposé le 22 février 2017 d'après les informations fournies par le Cartel.*

CPEG : appel à signer et faire signer la pétition pour le maintien des prestations CPEG, délai pour le retour des feuilles de signatures même incomplètes, le 28 février 2017. Quelques membres des comités locaux se plaignent de passer beaucoup de temps à répondre aux interrogations et questions de membres auxquelles ils n'ont que peu de réponses à donner.

Dernières rumeurs : la proposition de passer à 50/50 (employés-employeurs) pour le versement des cotisations semble abandonnée mais le PL n'a pas été retiré; une réflexion est menée sur le passage de la caisse d'une primauté de prestations à une primauté de cotisations. ; en principe rien ne va changer (cotisations-prestations) avant le 1^{er} janvier 2019 (donc pour les départs à la fin de l'année scolaire 2017-2018)

- **IUFE et Forensec**

Pas de réunion avec AET avant le 20 février pour discuter d'une éventuelle adaptation du nouveau plan de formation. Celui-ci ne correspond pas à ce que défendent l'UNION et les autres membres de la FEG.

L'UNION va redemander l'ouverture de négociations à AET le 20 février et, en cas de refus, annoncer publiquement (via une conférence de presse à organiser par la FAMCO) notre désaccord avec ce projet et notre retrait des instances de l'IUFE.

Afin de confirmer la position de l'UNION de se retirer des instances de l'IUFE, une consultation sera lancée tout prochainement auprès des associations locales (**réponse d'ici au prochain comité du 27 février 2017**).

Waël A. répond à une question de Florence B. posée lors du comité précédent sur la question des stages : tous les titres universitaires européens sont reconnus (donc également les titres français) ; il est possible de passer un bachelor en chimie et un master en droit ; l'étudiant en question ayant un master en économie peut donc faire un stage en droit.

Face à une académisation toujours plus prononcée de nos formations ne faudrait-il pas lancer l'idée de la création d'une instance de validation professionnelle, c'est à dire par les associations professionnelles, à l'image des avocats ? Option à réfléchir et à creuser.

4. Divers

Jacques N. revient sur la décision de supprimer les cours d'éducation sexuelle pour les collégiennes, les collégiens et les élèves des classes préparatoires de l'ECG. Cette décision est doublement incompréhensible : sur le plan de la santé publique d'une part (on constate notamment une recrudescence des MST) ; et sur le plan social et politique d'autre part, parce qu'elle prive les élèves d'un lieu où aborder des questions sensibles liées à l'identité sexuelle et à la prévention des discriminations, à l'heure même où certains milieux conservateurs font campagne pour cantonner l'éducation sexuelle à la sphère familiale.

Une lettre de protestation a été envoyée conjointement par le SIT et l'UNION à AET (**copie en annexe**), peut-on ou/et doit-on faire plus ?

Jacques N. propose de prendre contact avec Santé sexuelle suisse pour demander son appui ou/et demander des appuis politiques.

Eric H. : est-ce qu'il existe une directive qui prescrit à partir de quelle température constatée dans une classe par manque de chauffage, il faudrait renoncer à donner les cours ? Il semblerait que la température minimale admissible soit de 15 degrés.

Jacques N. : les retenues pour la SUVA ont augmenté. Réponse : comme il s'agit d'une assurance fédérale la décision a été prise à ce niveau et est difficilement contestable.

COMITES :

Lundi 27 février 2017 à 18h à l'UNION

Lundi 20 mars 2017 à 18h à l'UNION

Lundi 24 avril 2017 à 18h à l'UNION

Lundi 29 mai 2017 à 18h à l'UNION

Lundi 19 juin 2017 à 18h (si nécessaire) à l'UNION

ASSEMBLEE STATUTAIRE DES DELEGUES

ET REPAS DE L'UNION:

Mardi 9 mai 2017 dès 15h

Séance levée à 20h15 JRH